

**Compte rendu du livre de : BOUSSOUMAH, Mohammed Amine. « La Parenthèse des pouvoirs publics constitutionnels de 1992 à 1998. Alger : Ed. Office des Publications Universitaires 2005, 456 p.**

**Par : R. A. S**

1- L'Histoire-constitutionnelle de l'Algérie depuis un quart de siècle est quasiment en état permanent de crise. Cette situation qui perdure tient ses origines en réalité du mouvement national qui avait connu de nombreuses crises politiques non exorcisées, la plus importante fut celle de 1962. Cette succession d'Etat a engendré une situation de fait accompli, qui a produit une pensée unique avec des variantes de sensibilités à l'intérieur ou l'arbitrage s'avérait difficile dans de nombreuses situations.

La plus frappante fut celle de 19 octobre 1988 qui avait engagé le rapport de force en dehors des instances du parti. Alors ce séisme politique nous révèle de multiples crises en suspens :

la crise identitaire perdure depuis 1980 sans trouver son épilogue sauf par quelques reconnaissances formelles.

La crise économique touche l'ensemble de l'édifice construit sur un modèle de capitalisme d'Etat où toute restructuration aboutira à une crise sociale sans précédent.

La crise financière s'amplifie dès que le cours du pétrole chute, la valse fiévreuse s'empare des responsables à chaque préparation d'une loi de finances.

- La crise politique se complexifie davantage depuis 1989 en ratant l'ouverture démocratique tant espérée depuis 1988.

Cette étude s'articule sur trois points.

Pourquoi cette parenthèse des pouvoirs-publics constitutionnels ?

- Quelle organisation institutionnelle durant cette parenthèse ?

Quel déroulement du processus de démocratisation ?

2- l'intérêt de cette étude, c'est que sur une période très réduite l'Algérie a vécu au plan constitutionnel sous deux constitutions, celle de 1989 et celle de 1996. Au plan politique, elle a vécu sous deux entités : le Haut-Comité d'Etat et le Conseil National de Transition. Ces institutions transitoires nous démontrent qu'il y a un profond malaise politique et constitutionnel ou même les fondements de l'Etat sont ébranlés et même fragilisés. La situation a vacillé aussi facilement, car l'apprentissage politique n'était pas très ancré dans notre système politique.

La question constitutionnelle fut tranchée en 1989 d'une façon unilatérale par le Président de la République et non par une Assemblée constituante ou toutes les forces politiques pouvaient s'exprimer démocratiquement. Quant au champ politique, il était miraculeusement encombré par une multitude de partis politiques au nombre d'une soixantaine. Ce constitutionnalisme se fonde sur deux procédés : l'un extralégal, l'autre purement légal. « La parenthèse des pouvoirs publics constitutionnels est sûrement la manifestation la plus illustrative et certainement la plus schizophrénique du constitutionnalisme national » p.431.

Cette déficience constitutionnelle qu'a vécu l'Algérie à partir de Janvier 1992 est atypique en son genre. Il est curieux de savoir par quel processus d'urgence qu'on est arrivé à combiner au fil des circonstances deux situations de fait, à savoir la démission du Chef de l'Etat et la dissolution de l'APN pour neutraliser son président, et puis créer ce fameux vide juridique. Le HCS en opérant un coup de force et simultanément en s'identifiant aux

organes chargés de rétablir le régime démocratique à peine naissant avec la constitution de 1989.

3- Après les élections de 1995 organisées par le Président de l'Etat, fort de sa légitimité, il procède à la révision de la Constitution de 1989 dans la perspective de prémunir le régime d'une éventuelle victoire islamiste. Plus formel que réel, le processus électoral est un pas vers la démocratisation de la vie publique. Le respect des règles de jeu politique par tous les acteurs favorisera à coup sûr l'épanouissement de la démocratie participative dans notre pays.

L'ouvrage est structuré sur quatre chapitres avec plusieurs sections. Il contient 200 références bibliographiques. Il est assez documenté avec une analyse rigoureuse des faits, en lisant au fil des pages nous avons l'impression d'avoir une thèse de Doctorat entre les mains, grâce à sa méthodologie remarquable et à son langage sarcastique et métaphorique qui ne laissera pas le lecteur indifférent. Voici quelle perles :

la prothèse constitutionnelle

l'excroissance constitutionnelle fécondée et nourrie par la crise constitutionnelle

le constitutionalisme de crise

quartette terme embryologique où quatre petites cellules.

Nous constatons quelques pages vides :

pp.404-405 : 408-409 : 412-413 : 416